

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*René Reuiller, tailleur de pierres, maire de Saint-Quentin*

Le livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3360 titres à ce jour. « La loi pour la levée de 300 000 hommes venait d'être rendue, les administrations locales devaient s'assembler pour aviser à son exécution (...) Le dimanche 10 mars, le commissaire du district, Héron, avait proclamé la loi sous les insultes et les cris, au Pin et à Saint-Quentin-en-Mauges. René Reuiller, tailleur de pierres, maire de Saint-Quentin, raconte que lorsqu'il a proclamé la loi, il se fit un rassemblement considérable dans lequel il a reconnu Jacques Grimeau, tisserand, et Pierre-Marie, domestique du ci-devant curé, qui leur dit qu'il verrait beau jeu, attendu qu'ils ne tiraient pas. Le lendemain, 12 mars, il fut

## L'insurrection éclata dans les Mauges en mars 1793

Région naturelle et historique, les Mauges se situent au sud-ouest du département de Maine-et-Loire et de l'ancienne province d'Anjou. Certains avancent que son nom proviendrait des exploitations de mines de fer et de plomb ; la légende raconte que *Mauges* serait une déformation de *Mauvaises gens* et proviendrait de Jules César qui aurait surnommé ainsi la population du pays. Le territoire des Mauges faisait partie du royaume d'Aquitaine créé par Charlemagne en 781 pour Louis le Pieux qui n'avait alors que trois ans. À la fin de son règne, il subit les invasions bretonnes et normandes avant que Geoffroy 1<sup>er</sup>

d'Anjou dit Grisegonelle ne le libère. Ce n'est que sous le règne de son successeur, Foulques Nerra, que les Mauges furent annexées au comté d'Anjou. À la mort du roi René, duc d'Anjou, en 1481, la province fut définitivement rattachée à la couronne de France. En 1791 et 1792, la question religieuse soulevée par la Révolution, la levée en masse et l'organisation des nouveaux impôts générèrent des troubles divers. L'insurrection éclata dans les Mauges en mars 1793 lorsque la Convention décida de lever 300 000 hommes. Une partie de la population de Saint-Quentin-en-Mauges se joignit aux rebelles mais la commune, éloignée de la ligne de combat, fut épargnée.



forcé par menaces de donner la clef de l'église et l'on fit battre le tocsin pour rassembler plus de monde. La bande de Saint-Quentin alla à Botz, puis à la Boutouchère où se trouvait le centre du ralliement sous la direction d'un sieur de Limon, employé des Fermes. Aucun renfort n'étant venu à l'administration du district, les citoyens armés sont refoulés vers Montrevault. Les insurgés, vainqueurs, brûlent les affûts de canon conquis et pillent la maison du District. Louis Rompion et Mathurin Oger, de Saint-Quentin-en-Mauges, emportent chacun 1 500 livres. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**  
**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3345 TITRES**

39 TITRES SUR  
LE MAINE-ET-LOIRE  
**Renseignements au**  
**03 23 20 32 19**

## L'histoire des différentes fermes et métairies de la commune

L'ouvrage débute par une présentation générale de la commune de Saint-Quentin-en-Mauges, avec la population, l'industrie, le commerce, la culture, la flore et la faune, le climat, les voies de communication et les monuments. Désiré Couffon s'intéresse ensuite au prieuré, puis aux chapelles (les chapelles de Saint-Sébastien, Notre-Dame-de-Pitié à la Gilière, la chapelle de l'Aunay-Gobin, la chapelle de la Guérinaie) et répertorie les prieurs, les curés et les maires. L'étude se poursuit avec Saint-Quentin-en-Mauges dans l'histoire. Cette partie débute par Les Mauges, avec les cahiers de la paroisse de Saint-Quentin ; les cahiers de doléances, plaintes et remontrances ; les biens nationaux situés dans la paroisse au 13 octobre 1790 ; les tableaux des biens des émigrés ; la vente des biens nationaux de Saint-Quentin. L'auteur raconte les événements liés à la guerre de Vendée, puis il étudie l'instruction dans les Mauges et la mutualité à Saint-Quentin. Un chapitre est consacré aux traditions et aux pratiques populaires (l'enfance, le mariage, la mort, les superstitions médicales, les conjurations, les entorses, les brûlures, l'orage, les superstitions agricoles, les présages et les talismans). Un autre présente l'histoire des différentes fermes et métairies de la commune : la Batterie, Bouteillerie, Bouffay, la Bonne Valtrie, Blouère, Bossoreillerie, Buisson Galard ou la Barre, Bodinière, Boisardière, etc. Désiré Couffon étudie les origines des noms de famille, les noms et les expressions de la région. Il reproduit un dialogue qui réunit les principaux mots du patois intitulé *En cueillant des feuilles d'umeau*. En annexe, l'auteur reproduit une statistique de 1788 et plusieurs documents liés à la Révolution ; des lettres adressées à des citoyens commissaires ; l'extrait d'un registre de délibération du 23 ventôse ; la liste des habitants en 1911, répartis selon leur profession.

# SAINT-QUENTIN-EN-MAUGES

Vers 1040, alors que la région des Mauges venait d'être annexée à l'Anjou, l'église de Saint-Quentin-en-Mauges appartenait pour moitié à Tercelin, seigneur du Petit Montrevault et pour l'autre moitié à Guy, seigneur de Boeria ; elle était tenue en fief par le prêtre Hardouin. Tercelin donna sa part aux moines de Marmoutiers et Guy leur vendit la sienne pour la somme de vingt sous. Les moines établirent aussitôt un prieuré qui s'enrichit de plusieurs donations. Pendant de longues années, le pays resta dans un isolement complet. Les guerres ne l'épargnèrent cependant pas : royaux, ligueurs et reîtres pillèrent les églises, les châteaux et les chaumières. Cette enclave entre la Bretagne, le Poitou et la Saintonge ne possédait pas de routes mais seulement de mauvais chemins entre d'épais talus semés de *molets* qui s'effondraient. Les conducteurs avaient de l'eau jusqu'aux genoux et les paysans ne pouvaient aller chercher le prêtre ou le médecin de peur de s'embourber et ne pouvoir revenir sur leurs pas. Aussi, les lettres patentes du 24 janvier 1789 qui instituaient la rédaction du cahier de plaintes et de doléances furent accueillies avec le plus grand enthousiasme. Le 1<sup>er</sup> mars 1789, l'assemblée convoquée au son de la cloche comparut sous la galerie de l'église devant Charles Chiron, notaire des juridictions de Montrevault. Jacques Rochard et François Cailleau furent nommés députés et chargés de porter le cahier contenant 21 doléances à l'assemblée qui devait se réunir à Angers le 16 mars. Puis la mise en pratique de la constitution civile du clergé bouleversa les esprits. Le district de Saint-Florent dont faisait partie Saint-Quentin ne comptait que quatre prêtres assermentés. Le curé de Saint-Quentin fut assailli de pierres dans son église et le procureur syndic eut recours « à des secours physiques contre l'immoralité régnante ». L'ordre fut rétabli momentanément, mais face à la misère qui grandissait chaque jour, la plus légère étincelle pouvait mettre le feu aux poudres. La levée de 300 000 hommes déclencha l'insurrection. Pendant près d'un demi-siècle, ce coin des Mauges connut les déchirements d'une guerre intestine. Cette période tragique fut cependant bénéfique puisque la solution pour débarrasser la contrée des bandes armées qui semaient la terreur fut de construire douze routes. Ces voies nouvelles traversant le pays permirent non seulement de faire cesser le brigandage, mais aussi de chasser la misère en facilitant la culture des terres. De plus, si l'éleveur prenait soin de mettre un bouc dans son étable, il évitait, croyait-on, toute épidémie...

Réédition du livre intitulé *Saint-Quentin-en-Mauges*, paru en 1911.

Réf. 1831-3364. Format : 20 X 30. 100 pages. Prix : 16 € Parution : avril 2015.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

XXXXXXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr



*Bulletin  
de  
souscription*

**Le Livre d'histoire**

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2015  
1831-3364

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

| | | | |

Téléphone (obligatoire):

Date: ..../..../201..

Je commande « SAINT-QUENTIN-EN-MAUGES » :

..... ex. au prix de 16 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 345 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.